



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 13 MARS 2024

N° 12-2024

**Objet : Participation financière des exposants pour le Salon Santé & Bien-Etre de l'Orée de la Brie 2024**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'organisation par la Communauté de communes de l'Orée de la Brie du Salon Santé & Bien-Etre de l'Orée de la Brie, les samedi 27 et dimanche 28 avril 2024, gymnases Blaise Pascal à Brie-Comte-Robert,

Considérant qu'il y a lieu de créer une participation financière pour les exposants,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 28 février 2024,

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article 1<sup>er</sup> : Fixe** pour la manifestation « Salon Santé & Bien-Etre de l'Orée de la Brie » des samedi 27 et dimanche 28 avril 2024, le tarif correspondant à la participation des exposants aux frais d'organisation et de communication à soixante-dix euros (70 €) pour les deux jours.

**Article 2 : Fixe** pour cette même manifestation, un tarif correspondant à un dépôt de garantie des exposants à hauteur de cent euros (100 €).

**Article 3 : Autorise** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 14 mars 2024.

Le Président  
**Jean LAVIOLETTE.**





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Étaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, GONZAGUE (*arrivée avant le vote de la délibération N° 9-2024*), LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs COLLON, COULOUMY, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Étaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.

Madame GONZAGUE pouvoir à Madame ROLLET (*pour le vote des délibérations N° 7-2024 et N° 8-2024*).

Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.

Monsieur BEZOT pouvoir à Monsieur WOFYSY.

Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur PRUVOT.

Monsieur DARMON pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.

Monsieur DENION pouvoir à Monsieur DUPUY.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*avant le vote de la délibération N° 9-2024*) puis **24**

Membres excusés et représentés : **7** (*avant le vote de la délibération N° 9-2024*) puis **6**

Membre absent non représenté : **0**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 07 février 2024.